

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet 2014 – Convocation du 27 juin 2014

Présents : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Virginie SIGNOL, Pascal BLOND, Laurent MAZARD, Béatrice Di RAFFAELLE-THUILIER, Murièle MICHAUD, Amandine MAISSE, Stéphane VILLARD

Excusés : Richard TESTA, Caroline PEAUCELLE

Ordre du jour :

- ✓ Nomination secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation compte rendu du 10 juin 14 ;
- ✓ Nouvelles Activités Périscolaires ;
- ✓ Tarif cantine-garderie rentrée scolaire 2014/2015 et nouveau logiciel ;
- ✓ Motion AMF ;
- ✓ Règlement du Conseil Municipal ;
- ✓ Questions diverses
 - ✚ Electrification rurale ;
 - ✚ PLU;
 - ✚ Compte rendu des commissions.

Nomination secrétaire de séance

Murièle MICHAUD a été nommée secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du 10 juin

Le compte rendu du 10 juin est approuvé à l'unanimité.

Nouvelles Activités Périscolaires

Réunion des parents le jeudi 4 juillet, les parents désapprouvent dans l'ensemble la participation financière.

Il est souligné que les parents qui emploient une nounou le mercredi matin feront des économies sur ce jour-là puisque les enfants seront à l'école.

Présentation aux élus du financement de cette réforme : le coût estimé est d'environ 21.000 €. (Cf. annexe 1).

Sont incluses :

- ✚ formation BAFA

Difficultés d'avoir du personnel sur une année entière, pour effectuer les tâches ménagères.

Difficultés accentuées car nous ne connaissons toujours pas le nombre d'enfants qui bénéficiera des NAP ; (réponse le 14 août) Le nombre d'intervenant sera ajusté en fonction du nombre d'enfant.

Il est souhaité que pour les personnes qui passeront leur BAFA financé par la commune, une clause soit prévue dans le contrat spécifiant que la personne s'engage sur une année au moins. Dans le cas contraire, la formation devra être remboursée à la commune.

Un bilan annuel sera fait en fin d'année scolaire.

Après discussion, un tour de table est fait concernant les tarifs. Il est décidé de baisser les tarifs proposés de 50 centimes d'€uro.

Les tarifs proposés étaient les suivants :

Inscription à l'année

Quotient Familial	≤ 600 € à 800 €	de 801 € à 1400 €	≥ à 1401 €
Tarif par semaine par enfant	3.00 €	4.00 €	5.00 €
Tarif par semaine par enfant extérieur	4.00 €	5.00 €	6.00 €

Inscription par session

Quotient Familial	≤ 600 € à 800 €	de 801 € à 1400 €	≥ à 1401 €
Tarif par semaine par enfant	4.00 €	5.00 €	6.00 €
Tarif par semaine par enfant extérieur	5.00 €	6.00 €	7.00 €

Les tarifs seront donc :

Inscription à l'année

Quotient Familial	≤ 600 € à 800 €	de 801 € à 1400 €	≥ à 1401 €
Tarif par semaine par enfant	2.50 €	3.50 €	4.50 €
Tarif par semaine par enfant extérieur	3.50 €	4.50 €	5.50 €

Inscription par session

Quotient Familial	≤ 600 € à 800 €	de 801 € à 1400 €	≥ à 1401 €
Tarif par semaine par enfant	3.50 €	4.50 €	5.50 €
Tarif par semaine par enfant extérieur	4.50 €	5.50 €	6.50 €

Le conseil est donc d'accord pour faire un effort financier.
Il leur sera précisé que les tarifs seront réévalués en 2015.

Tarif cantine-garderie rentrée scolaire 2014/2015 et nouveau logiciel

Révision des tarifs cantine et garderie qui sont aujourd'hui de 3,30 €uro le repas (facturé 2.83795 € TTC par la société SOGERES après appel d'offre fait avant la rentrée 2013) et de 2,00 € les $\frac{3}{4}$ d'heure de garderie.

Très peu d'enfants sont en garderie le soir, ce qui mobilise du personnel et coûte à la collectivité qui a fait le choix de rendre ce service.

Mise en place le 21 juillet d'un logiciel pour faciliter le fonctionnement et limiter les coûts en personnel.

Après discussion et à l'unanimité, il est décidé d'augmenter le repas de 10 cts d'euro chaque année, soit 3.40 € au 01/09/14 et de conserver le prix de 2 €uro pour la garderie, le tout sans tenir compte du quotient familial.

Motion AMF

Il s'agit de délibérer contre la baisse massive et brutale des dotations servies par l'Etat aux collectivités.

Le conseil émet un avis favorable à la motion.

Délibération sera donc prise en ce sens.

Règlement du Conseil Municipal

La mise en place du règlement de conseil municipal aura lieu au cours d'une prochaine réunion compte tenu de l'heure déjà avancée.

Questions diverses

✓ **PLU**

David a rencontré Madame LAURENT, responsable de la DDT qui «pousse» pour que la commune mette le PLU en place, ceci devant être fait avant le 15 décembre 2015.

Pour sa part, David préférerait mettre en place un PLUI avec la CCBD : certains membres de cet organisme n'en voient pas l'utilité.

St-Chef et Vignieu établissent actuellement le leur. Pour un coût estimé à 40.000 €, Vignieu a déjà dépensé 80.000 €. ce qui est très onéreux, sans validation de celle-ci.

Une discussion s'engage sur les avantages et inconvénients d'une carte communale (qui ne protège pas autant que le PLU).

Il est finalement décidé de donner un accord de principe. Mme LAURENT, qui propose de faire le cahier des charges, sera conviée le mardi 2 septembre à 19 heures, avant la réunion du conseil, afin qu'elle expose la démarche à l'ensemble du Conseil.

✓ **Finances**

La commission se réunira le 15 septembre à 18 heures 30 pour faire un point financier. M. BROCHIER sera invité à y participer.

✓ **Travaux divers**

Escalier de l'école à revoir, une pierre étant dangereuse.

Richard TESTA a réparé une porte dégonflée de la salle polyvalente et installera une butée.

✓ **Feuille de chou**

Distribution à réaliser :

Pascal : impasse de Montfleurier et chemin du Bidaud

Laurent : Grande rue

Virginie et Murièle : Falizan, Buclay et Chanas

Amandine Fontaines et grand champ
Stéphane : Royolet et Liobard
David : Forge et Stade

(Il me manque des noms : pouvez-vous me dire qui s'occupe des autres routes ?)

✓ **Recensement des chauves-souris**

Un premier inventaire a été fait lundi avec comptage par pose de filets. La personne reviendra en juillet

✓ **Verger écologique et pédagogique**

Montcarra n'a pas été retenue suite au dépôt de notre dossier.

✓ **Comité de fleurissement**

Le jury visitera les jardins la semaine prochaine.

✓ **Balayage de la commune**

Le balayage ne semble pas avoir été fait alors qu'il aurait dû l'être au mois de mars. A vérifier par rapport au devis.

✓ **Élargissement du territoire**

Courrier réalisé par Amandine qui sera envoyé à Saint Chef. Le nombre d'enfants qui viennent à l'école à Montcarra et les habitations concernés par cet élargissement seront recensés.

✓ **Commission urbanisme et sécurisation du village.**

Mettre en place cette commission rapidement pour obtenir des subventions en 2017 pour l'aménagement de la voirie

✓ **CCAS**

Les membres du CCAS se sont réunis le 30 juin pour le repas et le colis des anciens.

Prochaine réunion prévue le 15 septembre.

Elle sera décalée en raison de la réunion de la commission finances.

✓ **Electrification rurale**

Richard s'occupe de revoir l'éclairage public. Un bilan comparatif sera fait pour constater les éventuelles économies : faire un article pour le bulletin de fin d'année en faisant ressortir les aspects écologique et financier.

✓ **Cérémonie du 14 juillet**

Elle aura lieu le 14 à 11 h 30 au monument aux morts.

Stéphane s'occupe des boissons et, avec l'aide de qui peut, de l'installation de la salle avant la cérémonie.

Ne pas oublier de pavoiser le 13 juillet.

✓ **Réunion de la CCBD**

Inquiétude sur l'avenir de notre territoire : la CCBD n'existera peut-être plus avant la fin de ce mandat. Il convient de réfléchir à ce que nous souhaitons faire : rester à la CCBD si c'est possible, intégrer la CAPI, le Pays des Couleurs ou autre.

Chacun devra apporter sa réponse au prochain conseil.

Coût du mercredi après-midi mis en place par Léo Lagrange pour le centre de loisirs

✓ **Comptes rendus des commissions CCBD (Cf. annexes 2 & 3)**

▪ **Eau et Assainissement**

Amandine et Virginie ont assisté à la réunion du syndicat des eaux et assainissement. Leur ont été présentés les rapports 2013 :

Eau : coût de l'abonnement 68 € HT depuis 2013

du m3 d'eau 1,06 € HT en 2013, contre 1,08 € HT pour 2014.

Il existe 60% de perte d'eau sur le réseau : des travaux amélioreront la situation.

15 communes adhèrent pour l'assainissement. Coût de l'abonnement 54,19 € HT, 1,10 € HT le m3 .

L'emprunt en cours est de 6 millions d'Euros.

- **Développement économique**

Le relais service public de la CCBD est en cours de réalisation.

Concernant la pépinière d'entreprise, la CCBD se charge des contacts, d'avertir la population et de monter le projet.

Un problème se pose pour les travaux prévus à Trept : le conseil général ne veut pas financer l'opération.

L'ordre du jour épuisé, le maire lève la séance à 22 heures 30.